

2021



Autocorner

— différent depuis 1990 —

**Notre motivation...
votre extrême satisfaction !**



Découvrez un service différent!

Autocorner Lutry

021 796 22 22 - www.autocorner.ch





SOMMAIRE

Billet du président	_____	5
Billet de l'AG	_____	7
Le Comité	_____	9
Programme	_____	11
Billet du responsable juniors	_____	13
Cotisations et Tarifs	_____	15
Règlement	_____	17-23
Utilisation du système de réservation Plugin	_____	24-26

Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.



Ça crée des liens



BILLET DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Avec un peu d'avance, nous avons pu ouvrir le club et ses infrastructures le 16 avril 2021 et malgré les incertitudes liées à la pandémie, nous avons planifié le reste de la saison.

Bien entendu, en fonction de la situation sanitaire, nous adapterons l'ouverture des vestiaires, l'organisation des tournois et l'accès aux terrains mais pour le moment, nous suivons les règles édictées par l'État de Vaud et Swiss Tennis. Pour rappel, le port du masque est requis dans tous les espaces intérieurs (sanitaires, vestiaires, etc.) et la distance de 1.5 mètre entre les personnes doit être respectée.

Sur le plan des nouveautés, nous avons complètement changé le système d'arrosage et il promet d'être beaucoup plus régulier et économe que le précédent. Au niveau informatique, nous avons également mis à jour le système de réservation et l'interface est plus conviviale et rapide.

Au-delà de ces améliorations et suite à une décision de l'Assemblée Générale 2020, nous avons aussi présenté à la commune un projet d'infrastructure pour la période hivernale. Cette évolution longtemps souhaitée par nos membres et les élèves sera

évaluée dans les prochains mois par la commune et nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles.

Comme l'année dernière, il ne sera pas possible de réaliser un apéritif d'ouverture pour la 36^{ème} saison du TC Lutry. Toutefois, si la situation s'améliore, nous n'hésiterons pas à vous convier pour partager le verre de l'amitié.

Dans l'attente de vous revoir au bord d'un terrain ou sur notre terrasse, nous vous souhaitons une belle saison et prenez soin de vous !

Le Président
Tony da Silva



+41 21 791 0788



terrarossa.lutry@gmail.com



<http://restaurant-terrarossa.com>



Route de la Croix 244
1090 La Croix-sur-Lutry

Rebelles **COIFFURE**
Masculin / Féminin

Nicola Orciuloli - Rue des Terreaux 7 - 1095 Lutry - Tél. 021 791 51 60



BILLET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chers membres,

L'Assemblée Générale vient d'avoir lieu et après une année mouvementée à cause d'un virus, nous avons rapidement passé en revue l'année écoulée ainsi que les projets à venir.

Pour commencer, malgré le coronavirus, l'adhésion des membres reste bonne (>500) et le résultat financier pour 2020 est très légèrement négatif : CHF -2'059 environ. Cette perte était anticipée et nous sommes très confiants sur l'avenir car les réserves financières sont excellentes et le plan de remboursement agressif que nous nous sommes fixé a parfaitement été respecté.

Nous avons également révélé aux membres présents notre projet d'infrastructure hivernale suite à une présentation à la commune quelques mois plus tôt. Dans l'immédiat, les prochaines étapes de ce projet reposent sur le Plan Général d'Affectation de la Commune qui devra être mis à l'enquête dans les prochains mois. Puis, si le changement d'affectation est accepté, lancer une consultation sur le financement de notre projet avec la Commune et enfin, réaliser une mise à l'enquête publique. Bien entendu, nous sommes conscients que ces procédures prendront un certain temps et que si fin 2022 est un délai optimiste, c'est plutôt 2023 qui est visé pour la réalisation de ce projet.

De plus, nous avons aussi présenté notre plan pour lutter contre les abus de certains membres sur les réservations frauduleuses des terrains. En effet, certains ont pris l'habitude de réserver un terrain au

nom d'autres personnes ou de jouer avec des non-membres mais en utilisant la carte de quelqu'un d'autre. Ces comportements nuisent à l'ensemble de nos membres qui respectent les règles et nos avertissements étant sans effet, nous avons décidé de mettre en place un système différent. Dès à présent, tout membre surpris en train d'abuser du système de réservation recevra un avertissement formel par e-mail et s'il récidive, recevra une amende de CHF 50.- à la seconde infraction, CHF 100.- à la troisième et enfin, CHF 200.- à la quatrième. En cas de non règlement de la facture, le Comité se réserve le droit de suspendre la carte du membre ou, dans les cas extrêmes, de résilier son abonnement annuel et ce, sans remboursement (art. 19.3 du Règlement). A noter que ces amendes seront intégralement reversées aux juniors sous la forme d'aide aux achats de matériel ou d'équipements sportifs.

Sur le plan sportif, à noter que nos six équipes d'interclubs s'étaient maintenues en 2020 mais qu'en 2021, la plupart vont devoir défendre leur place lors des tours de relégation... bonne chance à eux (matches le 3 ou 4 juillet 2021).

Enfin l'Assemblée Générale a renouvelé sa confiance à l'ensemble du Comité et pour rappel, voici sa composition pour 2021 : Tony da Silva (président), Mathieu Debonneville (trésorier et vice-président), Stéphane Délitroz (responsable compétition), Kenzo Kauffmann (responsable tournois), Audrey Gohl (sponsoring et légal) et Thierry Janz (responsable administratif).

Le Comité

LE COURAGE C'EST TOUJOURS RESTER DANS LE MATCH

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS



Nous assurons vos arrières, vous aidons à anticiper et vous protégeons contre les aléas de la vie. En cas de pépin, nous nous occupons de tout. Mettez sur Allianz, votre partenaire solide pour l'assurance et la prévoyance. Pour que vous puissiez tout donner, sur le court et en dehors.

Contactez-nous pour un entretien de conseil personnalisé.



Votre conseiller:

Stéphane Délitroz, chef de vente

076 533 34 97, stephane.delitroz@allianz.ch

Agence principale Vevey

Rue des Moulins 24, 1800 Vevey

allianz.ch/alain.rochat





COMPOSITION DU COMITÉ

Comité et informations

Président

Tony Da Silva
079 448 21 27

Trésorier

Mathieu Debonneville
079 254 11 19

Technique, compétition

Stéphane Delitroz
076 533 34 97

Tournois, communication

Kenzo Kauffmann
079 296 07 89

Sponsoring et légal

Audrey Gohl

Responsable Juniors

Julien Chatelan
079 231 53 12

Secrétariat & Administration

Thierry Janz
Administration (atteignable pendant la saison
d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre
17h30 et 20h00)
021 791 64 05

Enseignants agréés

Julien Chatelan

Professeur

079 231 53 12

Augustin Garrizio

Moniteur

079 373 55 14

Jaroslav Pivoda

Professeur diplômé ASPT

021 653 15 86
079 607 54 17

Gardien

Nicolas Morlet
079 736 01 18

Adresse du club

Tennis-Club Lutry
Route de La Croix 244
1090 La Croix (Lutry)

Email: info@tc-lutry.ch

Site Internet: www.tc-lutry.ch

Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne
IBAN : CH33 00767 000C 0639 0741

Pour tout renseignement, veuillez appeler le
021 791 64 05 pendant la saison d'avril à octobre,
les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00.



«Ensemble,
tout devient
possible.»

**En tant qu'assurance mutuelle suisse,
nous ne vous laissons jamais seul.**

Agence générale de Lausanne
Jean-Michel Parra, Agent général
Rue Pichard 22, 1003 Lausanne
T 021 310 02 02, www.vaudoise.ch

Heureux. Ensemble.
Depuis 125 ans.





PROGRAMME DE LA SAISON

TOURNOI MONKEY JUNIOR TROPHY DU 18 AU 20 ET DU 25 AU 27 JUIN 2021

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés Swisstennis



TOURNOI DES SINGES DU 19 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT 2021

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés
(Players Party le 31 juillet 2021)



TOURNOI INTERNE ADULTES DU 1^{ER} MAI AU 5 SEPTEMBRE 2021

FINALES DU TOURNOI INTERNE ADULTES DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2021

TOURNOI INTERNE JUNIORS DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2021

TOURNOI DE DOUBLES DU 13 AU 20 SEPTEMBRE 2021

LA CUVÉE LES ECHELETTES 2020



En association avec Jean-Daniel Porta, nous avons le plaisir de vous proposer la cuvée Les Echelettes 2020 au nom du TC Lutry. Ce Chasselas minéral, fruité et généreux, est cultivé sur le vignoble en terrasse de Lavaux, région classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette action a pour but de financer l'acquisition de T-shirts aux couleurs du Club et de les offrir à l'ensemble des juniors participants à nos cours ou aux tournois. Le prix d'un carton de 6 bouteilles « Les Echelettes » de 70cl est de CHF 99.- (pas de vente à la bouteille).

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet :
www.tc-lutry.ch/formulaire-commande-vin-tcl pour de plus amples informations.



www.charmoy.ch



J.-F. Charmoy S.A.
Rte de Savigny 120 - 1090 La Croix-sur-Lutry
Tél. : +41 21 796 69 50 - Fax : +41 21 796 69 60



BILLET DU RESPONSABLE JUNIORS

2020 a été une année particulièrement difficile, à tous les niveaux...

Nous avons dû - devons actuellement et devons encore dans le futur - adapter notre façon de vivre aux directives imposées par le conseil fédéral, elles-mêmes liées à l'évolution de la pandémie.

Bien que je m'estime chanceux, en comparaison à certains secteurs, d'avoir pu continuer à exercer mon métier, la pratique de notre sport n'en a pas été épargnée pour autant.

En effet, les mesures de sécurité, les restrictions et les interdictions changeantes - et pas toujours cohérentes - ont suscité bon nombre de frustrations et d'incompréhensions.

Evoluer dans une telle atmosphère électrique provoque forcément des tensions auxquelles notre mouvement junior a su faire face. J'en profite donc pour remercier tous les juniors ainsi que leurs parents pour leur confiance, leur compréhension et leur fidélité!!

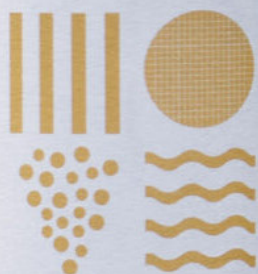
Notre structure compétition a su aller de l'avant également : nos juniors ayant été écartés des tournois pendant plusieurs mois et privés d'objectifs de matchs ont tous fait d'énormes progrès. Maintenant que les tournois semblent pouvoir reprendre pour les moins de 20 ans, il me tarde de voir le résultat des efforts fournis à l'entraînement, lors des compétitions à venir.

En parlant de compétition, Théotime Popea (un de nos juniors de compétition) a été sacré vice-champion vaudois des U14 catégorie R5-R9 aujourd'hui même (20 mars), bravo à lui.

Pour conclure, j'aimerais simplement exprimer le souhait que tout le monde continue à respecter au mieux les gestes barrière afin que nous puissions sortir de cette ambiance pesante et retrouver une vie sociale et sportive de qualité.

Sincèrement.

Julien Chatelan



TC LUTRY
2020

cartonnet des échelles

"LES ECHELETTES"
appellation d'origine contrôlée LAVAUX
by Porta

70 cl.

12,2% vol.



COTISATIONS ET TARIFS

Adulte (Senior)

Finance d'entrée :	CHF 150.- (unique)
Cotisation annuelle :	CHF 350.- par saison
Tarif spécial Couple :	CHF 50.- de réduction pour le conjoint sur la cotisation annuelle

Etudiant / apprenti * (de 20 à 24 ans révolus)

Cotisation annuelle :	CHF 190.- par saison
Finance d'inscription :	CHF 120.- (unique)

*Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

Junior ** (jusqu'à 19 ans)

Cotisation annuelle :	CHF 140.- par saison
Finance d'inscription :	aucune

**Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

Location des courts (1h)

Pour 1 non-membre : CHF 15.-/heure

A partir de 2 non-membres: CHF 30.-/heure

Pour la location des courts, s'adresser directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

**Pour une demande d'inscription, veuillez
contacter notre secrétariat info@tc-lutry.ch,
079 472 23 87 ou consulter notre site Internet
www.tc-lutry.ch.**



GARAGE DE LA CROIX

1090 La Croix-sur-Lutry 021 791 53 74



ENTRETIEN TOUTES MARQUES

AUTO - MOTO - VUL - REMORQUE

TUNNEL DE LAVAGE SELF SERVICE

CLIMATISATION

STOCKAGE PNEUS

BANC DE GEOMETRIE

VEHICULES DE REMPLACEMENT



WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH



RÈGLEMENT

1. Tableau des réservations

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet www.tc-lutry.ch ou directement sur la borne de réservation du Club House.

2. Mode de réservation

2.1. Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.

2.2. La réservation se fait par inscription personnelle.

2.3. Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

3. Directives de réservation

3.1. Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet www.tc-lutry.ch.

3.2. Sont exclus de la pré-réservation :

3.2.1. Le court n° 5 (sans exception).

3.2.2. Le court n° 3 uniquement le jour même.

3.2.3. Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).

3.3. Règles de réservation

3.3.1. Inscription sur le court n° 5 : aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.

3.3.2. Inscription sur le court n° 3 : réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.

3.3.3. Inscription sur les courts n° 1, 2 et 4 : réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.

3.3.4. Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 18h du lundi au vendredi.

3.3.5. La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.

3.3.6. Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, vous pouvez pré-réserver à nouveau.

3.3.7. La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

3.3.8. Les cartes de membres sont personnelles et intransmissibles. En cas de réservation effectuée par un membre à l'aide de la carte d'un autre membre, ce qui s'apparente à un cas d'une utilisation frauduleuse d'une carte de membre et du statut de membre, le membre qui a réalisé cette utilisation recevra un avertissement de la part du Comité.

Après le premier avertissement, en cas de récidive, le Comité se réserve le droit de faire application du point 19.3 du Règlement.



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.**



Retrouvez tous les bénéficiaires



4. Annulation d'une réservation

4.1. En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.

4.2. La réservation non-confirmée 5 minutes avant l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation.

5. Durée de jeu

5.1. La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House et aux abords des courts.

5.2. Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

6. Apprentis, étudiants (20-24 ans) et juniors (jusqu'à 19 ans)

6.1. Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).

6.2. Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.

6.3. Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 18h, sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

7. Enseignants

7.1. Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.

7.2. Les inscriptions et réservations pour les cours sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court n° 5, et sur le court n° 4 si le court n° 5 est déjà occupé. Le court n° 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant que le cours soit donné à un membre.

7.3. Le prix des cours est fixé par le moniteur. Le paiement s'effectue directement à ce dernier.

7.4. Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) s'ajoute au prix du cours et se fait par l'entremise du moniteur.

8. Invitations

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.- de l'heure à la fin de la saison.

9. Location des courts

9.1. Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.

9.2. Prix de location d'un court par période de 1 heure :
Pour 1 non-membre : CHF 15.-/heure
À partir de 2 non-membres : CHF 30.-/heure

9.3. La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès du restaurant avant le début du jeu.

9.4. Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.



Société immobilière de gestion,
de courtage et d'expertise

ASSUREZ-VOUS
UN SERVICE GAGNANT
AVEC **COGESTIM**



BON D'UNE VALEUR DE CHF 700.-



Vous souhaitez vendre votre bien immobilier ?

Parce que notre savoir-faire repose sur plus de 60 ans d'expérience et une parfaite connaissance du marché immobilier régional, nous sommes en mesure de vous offrir une estimation de qualité du prix de vente de votre bien ou pour toutes questions relatives à l'immobilier.



Hervé Ruffieux

Resp. Service Courtage

Tél. 021 321 77 77

Tél. 024 422 12 11

estimation@cogestim.ch



9.5. Tout abus, fraude et occupation d'un court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

10. Manifestations

Pour le championnat Inter Clubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 3 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation (www.tc-lutry.ch et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Le Tournoi des Singes fait exception.

11. Intempéries, travaux d'entretien

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

12. Tenue des joueurs

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites.

13. Ouverture des installations

Les courts sont ouverts chaque jour de 7h jusqu'à 22h, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

14. Eclairage des courts

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien ou le gérant est autorisé à grouper les réservations

en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22h. Aucune prolongation n'est admise.

15. Infrastructures

Toutes les infrastructures reliées au Club tels que le Club House, les vestiaires, les terrains ou encore la place de jeux, sont strictement réservés à l'usage des membres.

Celles-ci sont également ouvertes au public lors des tournois et autres manifestations.

16. Stationnement des véhicules

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet. Si le parking du TCL est complet, il revient au conducteur du véhicule de se parquer ailleurs et sur des zones prévues à cet effet.

17. Animaux

Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

18. Admissions et démissions

18.1. Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).

18.2. La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.



Boucherie - Charcuterie

Grand-Rue 33, 1095 Lutry, tél. 021 791 20 92

Nos spécialités :

- Jambon sans phosphates
- Choix de terrines maison

- Agneau de Sisteron
- Viande de première qualité



RAYMOND GUENAT CHAUFFAGE

Installation, dépannage et transformation - Changement de chaudières

Ch. de l'Essert 10 - 1095 LUTRY

Tél. 021 791 55 01 - Fax 021 791 55 20 - Natel 079 689 51 29



Métraux Alimentation générale

Produits de qualités, service personnalisé.
Livraison à domicile. Nos planches apéros.

Grand-Rue 16 - 1095 Lutry

021 791 29 53



18.3. Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.

18.4. Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.

18.5. La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

19. Application du règlement

19.1. Tout membre du TC Lutry doit prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

19.2. En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien an-

nulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.

19.3. En cas d'inobservation du règlement par les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.

Il est précisé ici que les sanctions qui peuvent être prises sont, par exemple, la facturation d'une amende, dont le montant sera ensuite alloué au mouvement juniors. D'un montant de CHF 50.- en cas de première récidive, CHF 100.- en cas de seconde récidive et CHF 200.- en cas de troisième récidive.

19.4. Toute demande - réclamation, démission, annulation de licences Swisstennis est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.



Matthieu Gohl
PAYSAGISTE



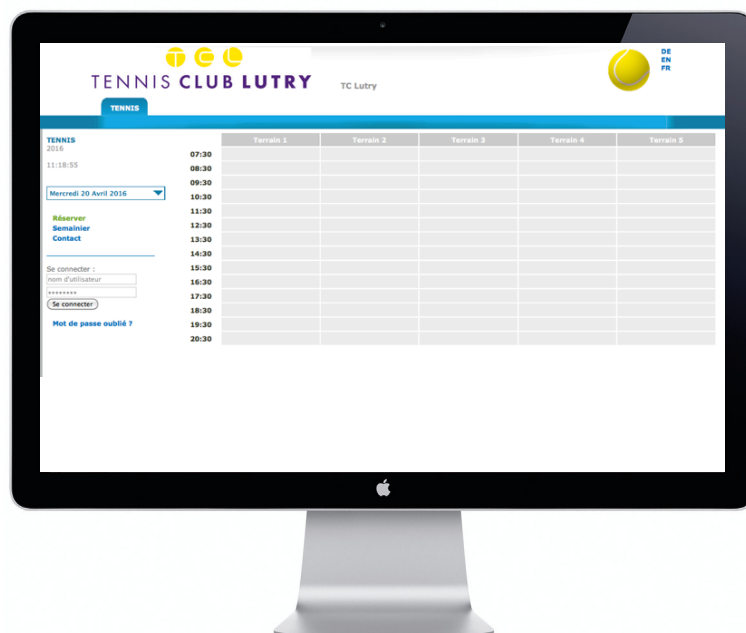
entretien et création de jardins
Place du Collège 4 • 1410 St-Cierges / VD
079 527 74 49
gohl.paysagiste@gmail.com

UTILISATION DU SYSTÈME DE RÉSERVATION PLUG-IN

Pour réserver votre court de tennis, il vous suffit de vous connecter sur notre page :

<http://reservation.tc-lutry.ch/>

Vous arriverez sur cette page :



Sur le côté gauche, il vous suffit de remplir le champ « nom d'utilisateur » avec le numéro que vous avez reçu par e-mail ainsi que votre mot de passe. Nous vous conseillons de procéder à cette opération depuis votre ordinateur.

Au cas où vous n'auriez pas reçu les identifiants pour tous les membres de votre famille, il vous suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » sur le côté gauche. Vous pouvez remplir le champ avec votre adresse e-mail et vous recevrez vos mots de passe et identifiants par e-mail. Au cas où vous avez votre identifiant mais vous avez oublié le mot de passe, remplissez le champ avec votre numéro d'utilisateur.

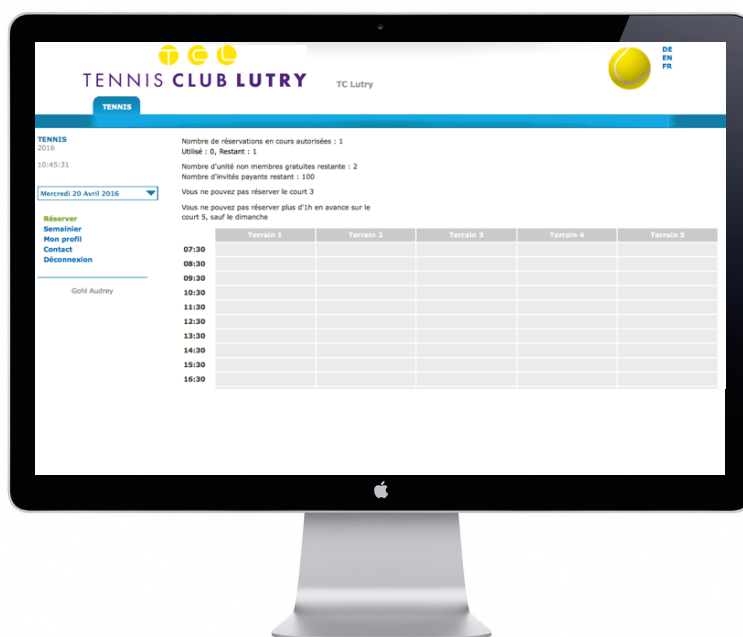
MOT DE PASSE OUBLIÉ

Entrez votre nom d'utilisateur ou votre e-mail :

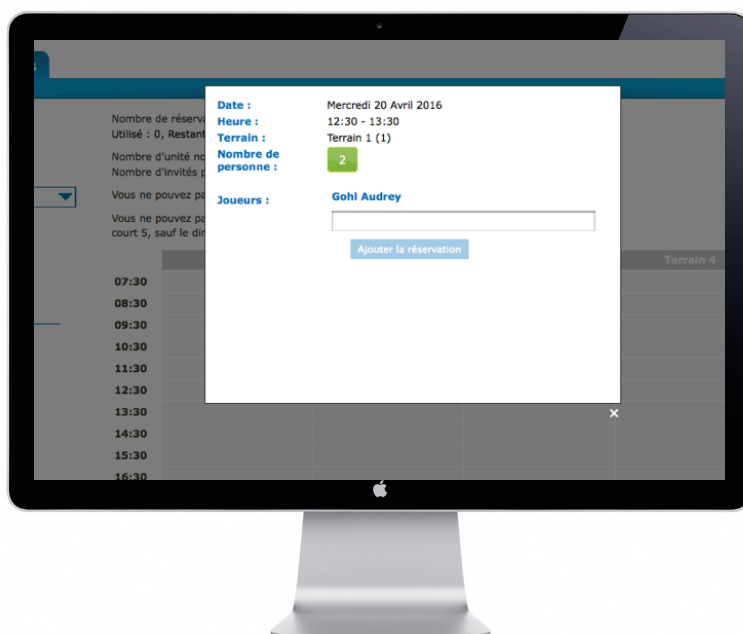
[Créer un nouveau mot de passe](#)



Une fois connecté, vous arrivez sur cette page :

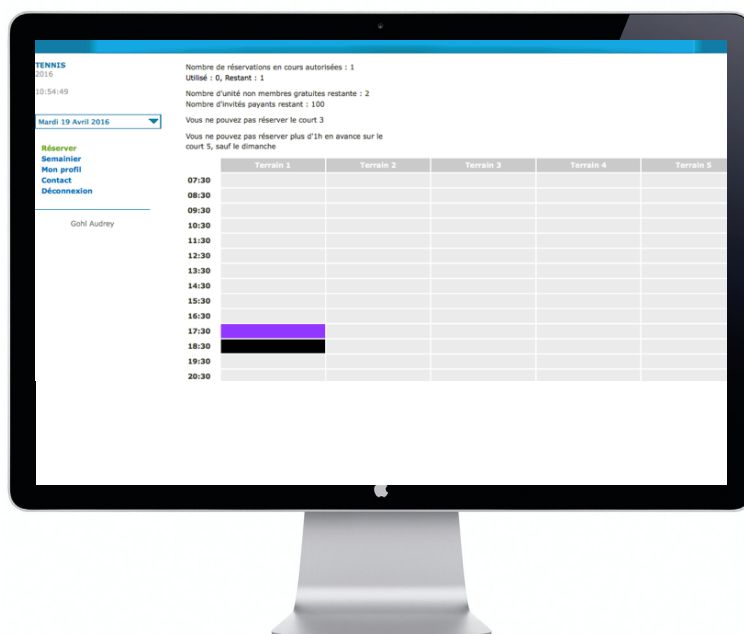


Il vous suffit donc de cliquer sur la case correspondant à l'heure à laquelle vous désirez jouer. Votre nom apparaîtra à l'écran. En dessous de votre nom, remplissez la case avec le nom de la personne avec laquelle vous désirez jouer. Attention, aucune réservation ne peut être effectuée si les deux noms ne sont pas renseignés :



Une fois le second nom entré, cliquez sur « ajouter la réservation ».

Votre réservation est terminée ! La case sera désormais colorée en violet. Si vous posez votre curseur sur la case, les noms des personnes ayant réservé ce court apparaissent.



Lorsque la case est en noir, cela veut dire qu'une réservation est en cours sur cette plage horaire.

Sur le côté gauche, vous verrez également l'onglet « Mon profil ». Au cas où vos données ne seraient pas correctes ou si vous désirez ajouter des données supplémentaires, cliquez sur cet onglet et complétez !

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@tc-lutry.ch

Nous vous souhaitons une excellente saison !

